

## Complément d'informations sur le déploiement des colonnes

- Nombre de conteneurs dont la commune peut bénéficier
- **Colonne ordures ménagères = 29**
- **Colonne tri sélectif = 20**
- **Colonne verre = 10**

Pour l'instant **2 camions** sont affectés aux tournées ( dont 1 en location). Le SICTOM bénéficiera du 2ème camion à titre définitif **fin janvier 2025**, un 3ème camion serait en attente.

Actuellement sur les 7 communes de la communauté de commune **entre 350 et 400 colonnes** ont été livrées

250 ont été commandées, nous n'avons pas connaissance de la date de livraison en mairie. Les colonnes dont l'emplacement est prévu mais qui ne relèvent pas encore du plan d'enlèvement des ordures :

- **Résidence senior, rue de l'ouest = 2 jaunes, 1 vert**
- **Centre – Place des droits de l'Homme : 1 jaune, 1 vert**
- **4 chemins (Parking) : 2 jaunes, 3 verts**

Par la suite seront servis :

- **La Côte = emplacement actuel + 1 second à trouver ( Allée des Palombes ?)**
- **Terre de Villeneuve ( Le Bosquet, Chêne vert)**
- **Le Paraboin = colonne sur l'espace vert qui appartient à la commune**
- **Route de Firminy (sur le délaissé et face au chemin de la Chazalière)**
- **Le Gault avec une plateforme susceptible d'accueillir 3 colonnes jaunes et vertes (regroupe Cubizolles – le Rochain et le Gault)**

- Subsiste le problème à régler : Le Mont – Auroure. En effet 3 emplacements existent :
  - Gymnase
  - Cabane d'Auroure
  - Plein soleil

L'idéal serait de doter la partie basse de la rue du Mont d'un complément (espace vert, lotissement des Meriser qui appartient à la commune) Cet emplacement nécessiterait un agrandissement en vue de permettre aux véhicules de s'arrêter en sécurité. Par ailleurs, il faudra convaincre le SICTOM que cet emplacement est absolument nécessaire - ( redistribution des emplacements La Côte – Auroure )

- **Le déploiement des colonnes s'effectuera jusqu'à fin 2025**